



Argus bleu,
Polyommatus icarus



Agrion vierge, *Calopteryx virgo*



3

Vigne sauvage,
Vitis vinifera
ssp. *sylvestris*



2

Sterne pierregarin,
Sterna hirundo



Ascalaphe souffré
Libelloides coccajus



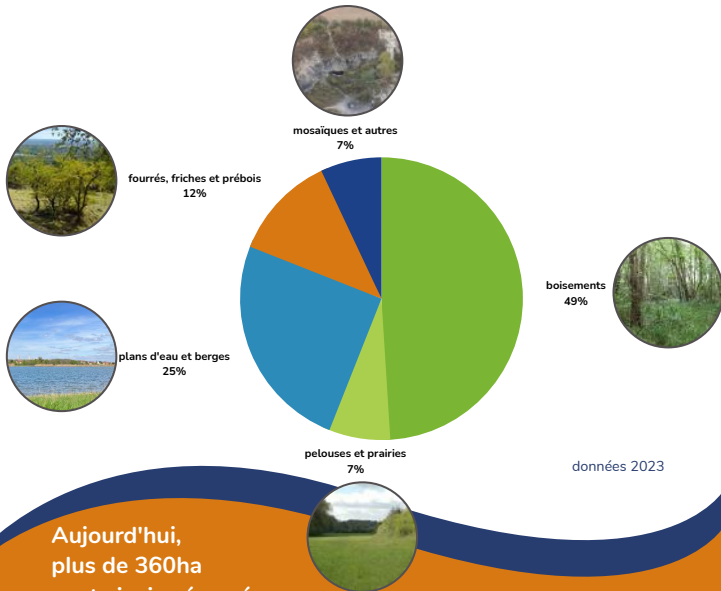
Maîtrise foncière

L'action du CEN IdF vise à préserver aussi bien les milieux naturels remarquables, que les éléments de continuité écologique et la biodiversité "ordinaire" d'Île-de-France. Cette action vient en complémentarité des politiques publiques et en synergie avec les autres acteurs franciliens de la biodiversité.

Au-delà de l'acquisition foncière, le CEN IdF met en œuvre d'autres outils de maîtrise foncière ou d'usage, en partenariat avec les propriétaires :

- bail emphytéotique,
- Obligation Réelle Environnementale,
- bail environnemental,
- convention de gestion etc...

Les propriétés du CEN IdF préservent différents types de milieux :



Gestion

En fonction de leur richesse et de leurs caractéristiques, les parcelles du CEN IdF font l'objet d'une gestion adaptée pour favoriser la biodiversité. Dans certains cas, il s'agit de laisser le milieu évoluer librement. Dans d'autres, des actions spécifiques sont menées pour garantir le maintien ou l'amélioration de l'état écologique des habitats.

Ces actions peuvent être menées dans le cadre :

- de chantiers participatifs, (1)
- d'interventions d'entreprises spécialisées, (2)
- de collaborations avec des agriculteurs (fauche, pâturage...). (3)

Valorisation

Que ce soit par le CEN IdF lui-même ou via ses associations partenaires, les sites du conservatoire font l'objet d'animations grand public. (4)

Certains sites sont également aménagés pour l'accueil du public et/ou sont équipés de cheminements de découverte.



4

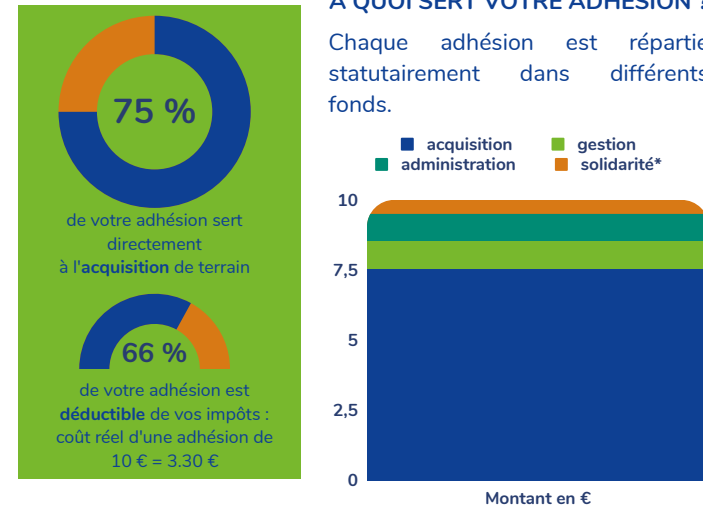
Violette élevée
Viola elatior

1

Nous aider

A QUOI SERT VOTRE ADHÉSION ?

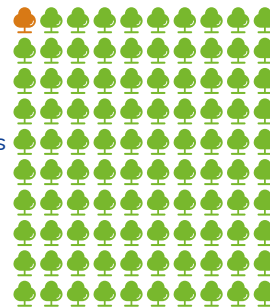
Chaque adhésion est répartie statutairement dans différents fonds.



* le fonds de solidarité est destiné à soutenir des actions dans d'autres régions ou pays.

QUELLE SURFACE ?

Chaque adhésion permet d'acquérir en moyenne **100 m²** d'espaces naturels. Il nous faut donc **100 adhésions** individuelles pour acheter et préserver 1 ha !



pour adhérer :



Aujourd'hui,
plus de 360ha
sont ainsi préservés

Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum



Couleuvre d'Esculape
Zamenis longissimus



Stratégie

La stratégie d'intervention se décline sous plusieurs axes :

- Maîtriser du foncier avec pour objectifs :
 - la conservation des habitats naturels ou sub-naturels les plus menacés en s'appuyant sur les zonages règlementaires et les inventaires,
 - la préservation de la biodiversité commune notamment au travers du maintien des continuités écologiques,
 - la préservation des zones humides et des champs d'expansion des crues,
 - la protection des milieux forestiers anciens et singuliers,
 - la gestion de parcelles agricoles en partenariat avec des agriculteurs, en faveur de la biodiversité,
 - la prise en considération des enjeux géologiques et historiques,
 - la représentativité des différentes unités paysagères franciliennes,
 - la complémentarité avec les politiques publiques.
- Développer l'assise citoyenne pour se faire davantage connaître et sensibiliser la population.
- Développer les partenariats avec les collectivités territoriales, entreprises, établissements publics, administrations, établissements d'enseignement et de recherche.

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio



Gouvernance

Association loi 1901, le CEN IdF est une initiative émanant de la société civile, fruit de l'évolution statutaire de Pro Natura IdF. Son conseil d'administration est composé de différents collèges :

- personnes physiques individuelles,
- associations,
- collectivités,
- entreprises et usagers.

Le CEN IdF est membre de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels et, à ce titre, participe aux débats de son conseil d'administration.

Participer

Vous êtes un **particulier**, vous pouvez :

- adhérer et/ou faire un don pour soutenir notre action,
- participer à nos chantiers de gestion ou autres actions,
- nous confier la maîtrise foncière de vos parcelles.

Vous êtes une **collectivité** ou une **entreprise**, vous pouvez :

- adhérer et/ou soutenir notre action via un don ou du mécénat,
- nous contacter pour étudier ensemble un partenariat pour la gestion de vos espaces naturels.

Contactez-nous !

09 86 34 17 53

contact@cen-idf.fr

La Vieille Écluse, Épisy 77250 MORET-LOING-et-ORVANNE

www.cen-idf.fr

DEVENEZ PARTENAIRE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'ÎLE-DE-FRANCE !

Le CEN IdF préserve les milieux naturels franciliens, par la maîtrise foncière depuis plus de 30 ans. Il s'agit d'une structure associative ouverte aux citoyens qui agit en complémentarité des politiques publiques,

Le CEN IdF est adhérent à la fédération des conservatoires d'espaces naturels et, à ce titre, porte les missions d'un conservatoire d'espaces naturels au titre de l'article L414-11 du code de l'environnement.